

De: [REDACTED]
Envoyé: vendredi 12 novembre 2021 12:55
À: Plum
Objet: Enquête publique PLUM d'Orléans-Métropole

plum@orleans-metropole.fr

Objet : enquête publique PLUM d'Orléans-Métropole

A l'attention du Président de la Commission d'Enquête

Bonjour

Un espace arboré est intéressant au coeur d'un îlot à Orléans, délimité par
- rue du fg Saint Jean
- bd de Chateaudun
- rue Xaintrailles
- rue de Coulmiers (où la parcelle 430 a un « arbre protégé »).

Une douzaine d'arbres améliore le cadre de vie des nombreux bâtis et immeubles proches, par le simple fait de voir des arbres, par l'effet bénéfique de la nature en ville, et par la limitation des effets d'Ilot de Chaleur Urbaine.

Puisqu'il existe déjà un dispositif « coeur d'îlot » sur les parcelles 258, 259 et 260, je suggère de le prolonger vers les parcelles 229 et 230, pour cette douzaine d'arbres.

A défaut, peut-être faudrait il parler d'alignement d'arbres ?

Il y a déjà eu des coupes d'arbres ces dernières années.

Restant à votre disposition pour d'éventuelles photos (observatoire photographique personnel).

Par avance merci de l'attention portée à cette demande.

Bien cordialement.

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Pour nous remonter une erreur de filtrage, veuillez vous rendre [ici](#)